

Fiche Changement de destination (zones A et N)

Nom de la commune : Merris

N° de fiche :

Date de rédaction : / / 2022

Date d'intégration : xx/xx/2022

Rédacteur de la fiche : Mairie

Zonage : A

1117 Loon straele

Zone A.

Commentaires :

Tout le corps de ferme est susceptible de changer de destination.

Destination(s)* future(s) autorisée(s) pour le bâtiment (merci de cocher les destinations possibles ; en complément, possibilité de barrer les sous-destinations qui ne sont pas souhaitées) :

☒ Habitation

- Logement (y compris gîtes et chambres d'hôtes limitées à 5 chambres)
- Hébergement (de type foyer notamment)

Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par bâtiment repéré ? ____

Si la destination « habitation » est autorisée, combien de logements doit-on autoriser au maximum par fiche ? ____

☒ Commerce et activités de service

- Artisanat et commerce de détail
- ~~Restauration~~
- ~~Commerce de gros~~
- ~~Activités de services ou s'effectue l'accueil d'une clientèle~~
- ~~Hébergement hôtelier et touristique (résidences de tourisme, hôtels)~~
- ~~Cinéma~~

☒ Autres activités des secteurs secondaire ou tertiaire

- ~~Industrie~~
- Entrepôt
- ~~Bureau~~
- ~~Centre de congrès et d'exposition~~



Destination* : les destinations des constructions sont définies par l'arrêté du 10 novembre 2016 définissant les destinations et sous-destinations de constructions. Elles sont explicitées en partie 3 du règlement écrit.



2P3H

A.

actuellement
Bâiments susceptibles
de changer de
destination

demande de
changement de
destinations
à rajuster

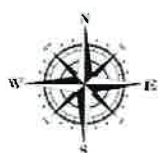


Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.



Légende

- Contour de commune
- Tél. privé
- Tél. privé
- Tél. privé
- Numéros de voie (dans la voie)
- Ligne formant détail (sans symbole d'origine)
- Transport de matériel
- Ligne de transport de force
- Voie ferrée
- Détail (détails ou détails hors voie, pont, parking, passage)
- Ligne de voie ferrée
- Rue de voie
- Surface formant détail (sans symbole)
- Emission
- Plan d'eau (étang, ruisseau)
- Cours d'eau
- Détail technique du réseau (hors voie ou hors voie)
- Bâtiment
- Bâtiment religieux
- Bâtiment
- Parcelle
- Photographie aérienne



Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.